EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DE LA COMMUNE DE BARZUN (PYRÉNEES-ATLANTIQUES)

ARRETE DE CIRCULATION
87-20260929-01

Le Maire de la Commune de BARZUN (Pyrénées-Atlantiques)

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.411-5 et R.411-8
Vu le Code de la Voirie routière
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-5, L.2512-13 et R.2213-1;
Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété ;
Vu la demande en date du 16 septembre 2026
Considérant qu'en raison de régularisation des appuis référé ENEDIS sur la Rue du Pré du Roy (VC201), réalisés par la Société ERT TECHNOLOGIES représentée par LAFITTE Xaby, à compter du 30 septembre 2026 et durant 30 jours, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRETE

Article 1 : Du 30 septembre 2026 et durant 30 jours, la circulation sur la Rue du Pré du Roy (VC201), se fera par demi-chaussée en sens alterné au droit du chantier concernant les travaux.

Toutefois les riverains seront autorisés à emprunter cette rue en respectant la signalétique des travaux

Article 2 : Durant cette même période, le stationnement de tous les véhicules sera interdit de part et d'autre de la chaussée.

Article 3 : Les véhicules de services et notamment de secours resteront prioritaires.

Article 4 : La pré signalisation sera indiquée par des signaux réglementaires et/ou feux clignotants conformes à la signalisation des routes, mis en place et sous la responsabilité de la Société ERT TECHNOLOGIES.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée, chacun en ce qui le concerne à
- M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de PONTACQ,
- M. LAFITTE Xaby - Société ERT TECHNOLOGIES – 9 ZA de Planuya 64200 ARCANGUES
- THD 64 – 14 Allée du Canal 64600 ANGLET

Fait à BARZUN, le 29 septembre 2026

Le Maire,
Julien BOURDEU

MAIRIE DE BARZUN - 64 - Pyrénées-Atlantiques

Certifié exécutoire par
affichage le 29 septembre 2026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☑

Nom : LAFITTE Prénom : Xaby
Dénomination : ERT TECHNOLOGIES Représenté par : ROPPERS Patrick
Adresse Numéro : 9 Extension : Nom de la voie : ZA DE PLANUYA
Code postal 6 4 2 0 0 Localité : ARCANGUES Pays : FRANCE
Téléphone 0 6 0 9 2 3 4 3 4 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : ERT-DSP64-ADMINISTRATIF @ ert-technologies.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ERT TECHNOLOGIES et l'ensemble de ces sous-traitants Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☑
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue du Pré du Roy EN COMMUNE
Code postal 6 4 5 3 0 Localité : BARZUN

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
Régularisation des appuis référé ENEDIS + transfert de câble -
Date prévue de début des travaux : 3 0 0 9 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires) : 3 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 3 0 Date de début de réglementation 3 0 0 9 2 0 2 6
Restriction sur section courante ☑ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☑ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☑
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☐	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☐	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : ⌊__⌋⌊__⌋ km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

L'ENTREPRISE S'ADAPTERA PAR UN ALTERNAT, SENS PRIORITAIRE

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☑ Une entreprise spécialité ☐

Nom : LAFITTE Prénom : Xaby

Dénomination : ERT TECHNOLOGIES Représenté par : ROPPERS Patrick

Adresse Numéro : 9 Extension : ..... Nom de la voie : ZA DE PLANUYA

.....

Code postal ⌊6⌋⌊4⌋⌊2⌋⌊0⌋⌊0⌋ Localité : ARCANGUES Pays : FRANCE

Téléphone ⌊0⌋⌊6⌋⌊0⌋⌊9⌋⌊2⌋⌊3⌋⌊4⌋⌊3⌋⌊4⌋⌊9⌋ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ⌊__⌋⌊__⌋⌊__⌋

Courriel : ERT-DSP64-ADMINISTRATIF @ ert-technologies.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

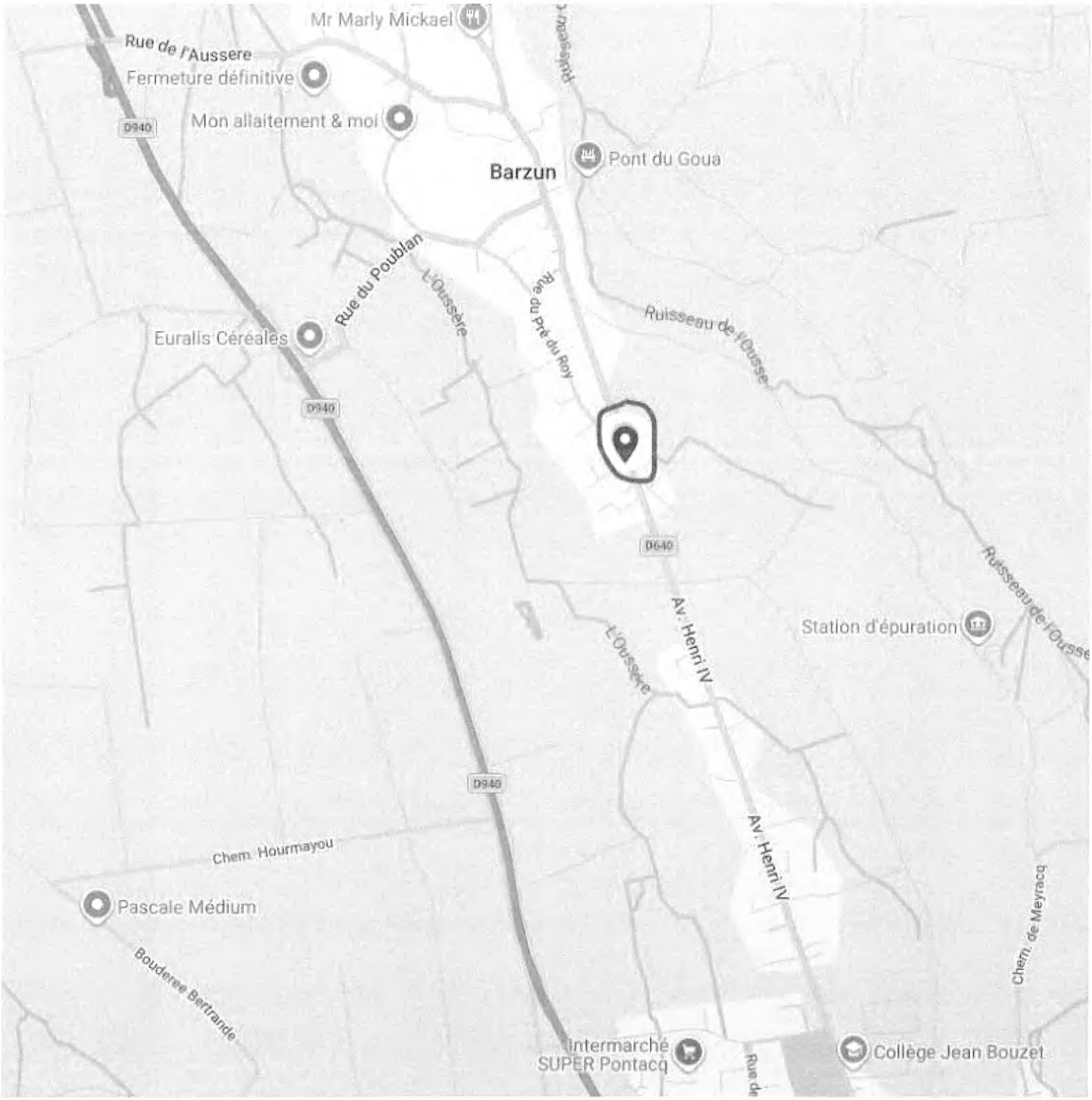
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☑

Fait à : ... Le : ⌊1⌋⌊6⌋ ⌊0⌋⌊9⌋ ⌊2⌋⌊0⌋⌊2⌋⌊6⌋

Nom : LALANNE Prénom : Marjorie Qualité : Assistante administrative et technique

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.


Mr Marly Mickael
Rue de l'Aussere
Fermeture définitive
D940
Mon allaitement & moi
Barzun
Pont du Goua
Rue du Poublan
L'Oussère
Rue du Pré du Roy
Euralis Céréales
Ruisseau de l'Ousse
D940
D640
Av. Henri IV
Station d'épuration
L'Oussère
D940
Chem. Hourmayou
Pascale Médium
Bouderee Bertrande
Intermarché SUPER Pontacq
Collège Jean Bouzet
Chem. de Meyracq